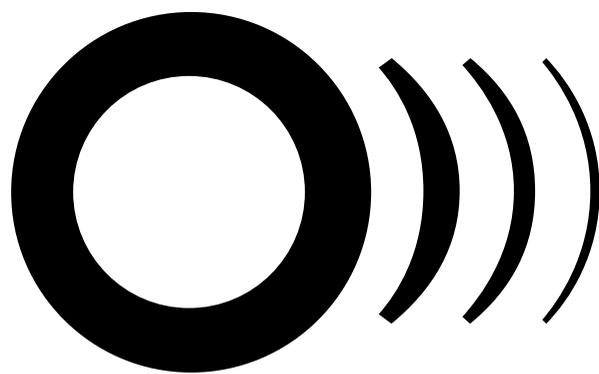


Veigy-Foncenex

L'ÉCHO



votre magazine municipal

www.veigy-foncenex.fr

• MAI 2025 •

n°214



Projets structurants :

FOCUS

Quels enjeux pour les communes de moins de 5000 habitants ?



Édito

Catherine Bastard,
maire de Veigy-Foncenex



.....
INSTANTANÉ
.....

Ce nouveau numéro de L'Écho est consacré aux projets structurants pour notre commune et nous avons souhaité faire un état des lieux de l'avancement des plus significatifs d'entre eux. Le budget a été voté lors du conseil municipal du mois de mars sans l'approbation de la minorité, mais cela ne nous empêche pas de poursuivre nos actions. Les dépenses de fonctionnement et d'investissement restent maîtrisées et ne font preuve d'aucune extravagance. Toutes les réalisations en cours répondent à des besoins ou contribuent à améliorer le fonctionnement des services. Les taux de fiscalité locale sont inchangés et l'endettement de la commune est très faible avec une capacité de désendettement de 2.5 années alors que le seuil d'alerte est fixé entre 10 et 12 années pour les communes.

Cet été, les travaux de la halle vont fortement impacter les activités de la zone de loisirs mais toutes les manifestations prévues sous notre ancien chapiteau ont pu être déplacées vers d'autres lieux : cours des écoles, parking des pommiers, mail piéton...

Le projet de PLUi-HM a été arrêté le 10 février 2025 par le conseil communautaire de Thonon Agglomération. La prochaine étape débute le 2 juin avec l'ouverture de l'enquête publique. Une occasion offerte à chaque citoyen de donner son avis sur ce document structurant pour les 25 communes de Thonon Agglomération.

Je souhaite à chaque Veigyenne et Veigycien un très bel été, riche de rencontres et de partages.



- 03 - Édito
- 46 - Tribunes
- 47 - Informations pratiques
- 47 - État-civil



La vie d'ici

08 - En images

- La Claque de Fred Radix
- Edmond d'Alexis Michalik
- Soirée dansante
- Sécurité routière
- Queen, quand le classique inspire le rock par l'Orchestre des Pays de Savoie
- La Grande Lessive
- Printemps des Coquelicots
- Trois femmes
- Nettoyons la nature
- Concert de Couleur Gospel au Damier
- Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation
- Marathon de Genève

12 - Actualités

- Le voyage de Melle Veigy à travers l'Europe
- Le registre canicule
- Inscriptions aux transports scolaires 25-26
- Un été de loisirs pour les 3-17 ans
- Idée reçue sur les défibrillateurs
- Des nouvelles de nos pompiers
- Pendant ce temps, au jardin partagé...
- PLUi HM : enquête publique
- Sécurité routière : sensibilisation & prévention
- Frelon asiatique : agissons ensemble !
- Opération tranquillité vacances
- Chasseurs de Veigy : nouvelles de printemps
- Rejoignez l'Union Musicale de Veigy-Foncenex !
- Collecte alimentaire de Veigy Solidarité
- Remplacement d'un conseiller municipal
- Le CS Veigy opte pour la formation



19 - Question-réponse

- Quelles obligations d'entretien pour les propriétés privées ?

Veigy en actions

22 - Grand angle

Projets structurants : quels enjeux pour une commune de moins de 5 000 habitants.

26 - C'est voté

- Budget 2025
- Visite du Traiteur des Gourmets par le CMJ
- Subventions aux associations
- Des changements au sein du bureau municipal

ça C'est Veigy

36 - 5 choses à savoir sur...

- Le castor, incomparable allié de la biodiversité

38 - Portrait

- Léa Cottin, vice-championne de France de ski-joëring

40 - On sort !

- La cabane à histoires de Lire et faire lire
- Dafné Kritharas
- Les Vams et l'ensemble Chœur à Cœur
- Initiation golf
- Fête de la Musique
- Concert d'été surprise
- Fête du 14 juillet
- Forum des associations
- Fête des véhicules militaires
- Vide-grenier
- Zone de Gratuité

44 - Coup de cœur de la médiathèque



Directrice de publication : Catherine Bastard

Comité de rédaction : Catherine Bastard, Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Bertrand Leverd.

Rédacteurs : Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Nathalie Ohet-Macquart, autres rédacteurs.

Comité de lecture : Florence Pignier, Nathalie Ohet-Macquart, Antoine Perez, Farida Leverd.

Photos : Mairie de Veigy-Foncenex. Artem Rogalev

Graphisme : Valérie Brossault - papyalfred.design

Impression : Uberty Jourdan - www.ubertyjourdan.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB.   

veigy-foncenex.fr

  Télécharger l'application

Connectez-vous sur l'App Store ou sur Google Play ; Téléchargez l'application « VEIGY-FONCENEX »



.....
INSTANTANÉ
.....

« De tous les mois de l'année, seul août arbore un accent circonflexe. Comme un chapeau pour se protéger du soleil. Il serait judicieux d'en mettre un autre sur juillet. »

Bernard Pivot

La vie d'iCi

8 - **En images**

12 - **Actualités**

21 - **Question-réponse**



01.

.....
EN IMAGES
.....

01. La Claque de Fred Radix

Magnifique représentation de *La Claque* de Fred Radix au Damier le 1^{er} février 2025 dans le cadre du partenariat avec la *Maison des Arts du Léman*.

Une salle comble pour un spectacle drôle et trépidant dans les coulisses du théâtre des années 1890.

02. Edmond d'Alexis Michalik

L'année culturelle 2025 du Damier a débuté le 11 janvier avec *Edmond*, la pièce aux cinq Molières d'Alexis Michalik. Un public nombreux a merveilleusement accueilli cette comédie pétillante et brillamment interprétée par les douze comédiens du *Théâtre du Torrent*.



02.



03.

03. Soirée dansante

organisée par le *Tonic Gym Veigy/Vétérans du foot* le 8 février 2025.

04. Sécurité routière

Un atelier organisé par le CCAS et animé par la police municipale s'est tenu le 27 février 2025.

05. Queen, quand le classique inspire le rock par l'Orchestre des Pays de Savoie

Le samedi 15 mars, sous la direction de Pieter-Jelle de Boer, l'Orchestre des Pays de Savoie a donné une version inédite des grands standards de Queen et permis aux spectateurs venus très nombreux de découvrir ou redécouvrir les pièces classiques qui ont été la source d'inspiration du groupe.



04.



05.



“ Une vraie réussite pour la première participation de notre commune à *La Grande Lessive* ! ”



07.

06. La Grande Lessive

Une vraie réussite pour la première participation de notre commune à *La Grande Lessive* ! Le jeudi 20 mars, le mail piéton s'est paré des œuvres des artistes de tous âges pour une exposition éphémère et en plein air.

07. Printemps des Coquelicots

Le 22 mars, *Veigy Demain* a emmené une cinquantaine de personnes à la découverte des bornes frontières et des oiseaux.

08. Trois femmes

La pièce de Catherine Anne a été interprétée par le *Collectif Volucris* au Damier le 29 mars dernier. Une comédie dramatique percutante et pleine de tendresse qui a rencontré un public aussi attentif que conquis.

09. Nettoyons la nature

Le 5 avril 2025, l'opération de nettoyage de la nature a rassemblé quinze personnes.



09.



08.



10.

.....
EN IMAGES

10. Concert de Couleur Gospel au Damier le 12 avril 2025

Sous la direction de Fanny Boëgeat, les cinquante choristes ont entraîné leur auditoire dans un voyage musical unique.

11. Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Le dimanche 27 avril 2025, sous un soleil radieux, les Veigygiens se sont réunis devant le Mémorial des Sauveteurs de l'Ombre pour commémorer la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Cette cérémonie, empreinte de simplicité et de recueillement, a permis de rendre hommage à toutes celles et ceux qui ont souffert ou se sont illustrés durant cette période sombre de notre histoire. Un moment de mémoire essentiel pour transmettre leur souvenir aux générations futures.

12. Marathon de Genève

Une fois de plus, nos agents se sont distingués lors du marathon de Genève. Félicitations à Cyrielle, Nathalie, Laurine, Julien et Bertrand.



11.



12.

ACTUALITÉS



Le voyage de Mlle Veigy à travers l'Europe.

Mlle Veigy a entamé sa grande dispersion printanière il y a maintenant un mois.

Direction l'Allemagne, puis la Pologne. La distance en ligne droite est de 1519 km, mais avec les détours empruntés par notre pygargue à queue blanche, le trajet est sans doute beaucoup plus long.

L'endroit où elle se trouve est une zone propice aux pygargues, elle n'y est donc pas seule. Elle mange très bien, chasse et pêche au bord d'étangs. Un programme parfait !

Personnes les plus fragiles : inscrivez-vous sur le registre canicule

Chaque été, la préfecture peut activer le plan canicule en cas de fortes chaleurs persistantes. Les résidents de Veigy, âgés de plus de 65 ans, isolés ou en situation de handicap, sont concernés par ce dispositif.

Si vous pensez relever de ce dispositif, nous vous encourageons à vous inscrire sur le registre nominatif confidentiel du CCAS en contactant le 04 50 94 90 11 ou par courriel à l'adresse ccas@veigy-foncenex.fr

Lorsque le plan canicule est activé, vous pouvez bénéficier d'un soutien du CCAS. Les référents de quartier seront attentifs à votre bien-être et s'assureront que toutes les mesures nécessaires sont prises pour faire face à la chaleur.

À savoir ! Le registre canicule est déployé quand le plan canicule de niveau 3 est activé. Ce niveau correspond à une période de chaleur intense (34 degrés en moyenne) avec des températures nocturnes se maintenant à des niveaux élevés, soit au-dessus des 20 degrés en moyenne, sur plus de 3 jours consécutifs.



Inscriptions aux transports scolaires 2025-26

C'est déjà le moment de penser à la rentrée scolaire prochaine pour votre/vos enfants !

Dès le lundi 19 mai, rendez-vous sur le site internet www.thononagglo.fr pour accéder au portail d'inscription et réaliser facilement votre démarche en ligne.

Vous avez jusqu'au 15 juillet 2025 pour inscrire votre ou vos enfants au tarif unique de 78€ l'abonnement. Au-delà de cette date une majoration portant le tarif à 156€ sera appliquée, alors ne tardez pas.



Un été de loisirs et d'aventure pour vos enfants de 3 à 17 ans.

Cet été, le service Enfance-Jeunesse accueille vos enfants au sein de ses différentes structures en juillet et en août. Une première session du 7 juillet au 1er août et une seconde session du 4 au 22 août pour les 3-11 ans. L'espace jeunes, quant à lui, sera ouvert du 30 juin au 1er août et accueillera garçons et filles de 11 à 17 ans.

Centre de loisirs Été 2025

Le centre de loisirs offre quotidiennement 60 places pour accueillir vos enfants de 3 à 11 ans dans trois tranches d'âge différentes : les Marmottes (nés en 2021 et 2020), les Choucas (nés entre 2019 et 2017) et les Pygargues (nés entre 2016 et 2014).

Pour profiter pleinement de cet accueil, nous vous proposons plusieurs forfaits d'inscription : un forfait 2 jours consécutifs et un forfait semaine complète. Les inscriptions ouvriront sur votre espace famille à partir du mercredi 4 juin.

))) RAPPEL

Inscriptions aux accueils du service enfance-jeunesse

Comme chaque année, la campagne d'inscriptions aux accueils du service enfance-jeunesse 2025-2026 (périscolaires, cantine scolaire et centre de loisirs) se déroulera au mois de juin. Les dossiers d'inscriptions seront à récupérer en mairie à partir du 20 mai et devront impérativement être remis avant le 5 juillet.

L'Espace Jeunes : L'Endroit Idéal pour tes vacances d'été !

L'Espace Jeunes est l'endroit rêvé pour te divertir, apprendre et rencontrer de nouveaux amis. Avec une programmation riche et variée, l'Espace Jeunes t'offre une expérience unique et amusante, pleine d'activités originales.

Randonnée en montagne, parcs d'attractions, journée à la plage ou découverte de la ville, il y en a pour tous les goûts. Bien sûr, l'été est aussi synonyme de moments de détente et de convivialité. L'Espace Jeunes te permet de te relaxer en toute tranquillité, avec des espaces dédiés pour discuter, échanger, ou tout simplement te reposer après une journée bien remplie. L'équipe d'animation organise des veillées (de 18h à 21h) une fois par semaine pour partager un repas et s'amuser autour d'activités.

Tu peux récupérer un dossier d'inscription en mairie ou à l'Espace Jeunes les mercredis de 13h à 18h. Viens découvrir l'Espace Jeunes cet été !

Au cours de l'année 2024, les sapeurs-pompiers ont porté secours à **124 victimes** et effectué **167 interventions** dans la commune de Veigy-Foncenex.



Idée reçue : un défibrillateur ne sert à rien si on ne sait pas s'en servir...

C'est faux ! Les défibrillateurs automatiques (DAE) sont conçus pour être utilisés par tous, même sans formation préalable.

Ils fournissent des instructions vocales précises et évaluent automatiquement l'état de la victime avant d'administrer un choc si cela s'avère nécessaire.

Les défibrillateurs de la commune sont répertoriés sur le site internet ainsi que sur l'application mobile.



La chaîne de survie est primordiale :

1 minute gagnée, c'est 10 % de chances de survie en plus ! En cas d'urgence, chaque seconde compte : Osez agir !

Des nouvelles de nos pompiers !

Le samedi 25 janvier 2025, le CIS de Veigy-Foncenex a présenté les aménagements effectués en 2024, comprenant un local de départ, un local de désinfection, ainsi qu'un nouveau véhicule polyvalent de première intervention (VPI 4.5t) financé par le SDIS 74.

Ce véhicule est destiné à la lutte contre les incendies, avec une citerne de 800 litres et une pompe capable de fournir 750 litres par minute. Il est également utilisé pour le secours aux personnes et au niveau routier, ainsi que pour la protection des personnes, des biens et de l'environnement, incluant des équipements pour les inondations, le bâchage, la protection animale et les intempéries.

Étaient présents M. Joël Baud-Grasset, conseiller départemental, Mme Catherine Bastard, maire, ainsi que les adjoints et conseillers de la commune et le chef de centre Lieutenant Olivier Hebinck.

 veigy@sdis74.fr – 06 74 44 86 80



Pendant ce temps, au jardin partagé...

1 Journée *Tous au compost - déterre ton slip !* du 2 avril

En octobre dernier, lors de la Fête du sol vivant, petits et grands ont été invités à planter leur "slip" à l'Éco-jardin de Veigy-Foncenex.

Quelques mois plus tard, c'était l'occasion de voir si l'activité biologique avait été active sous terre... Il ne restait plus que les élastiques et des brèves de coton !

Placée sous un beau soleil, cette journée organisée par Thonon Agglomération et Veigy-Foncenex, a permis aussi à près de 200 personnes (petits et grands) d'obtenir des infos sur le compostage, de participer à des jeux de piste, des jeux géants, ainsi qu'à un brunch avec boissons pour plus de convivialité.



2 Création d'un tipi près des bacs de la maternelle

Nous avons eu l'idée avec Rémi Périllat, de construire un tipi avec des branches de saule. Elles se couvriront progressivement de feuilles et permettront de fermer le pourtour du tipi. Il fera certainement la joie et le bonheur des enfants des classes maternelles qui viennent cultiver à l'Éco-jardin.

3 Plantation de pommes de terre

Le 11 avril, les enfants des classes de maternelle (une centaine d'enfants) sont venus planter des pommes de terre dans trois des bacs de l'Eco-jardin. Ils ont tous participé et pris un plaisir évident à ce nouvel apprentissage en groupe. Ils connaissent maintenant la provenance des bonnes frites de leur maman. Un joli moment sous un soleil radieux.



PLUi HM : Enquête publique dès le 2 juin 2025

Thonon Agglomération franchit une étape décisive dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Habitat et Mobilité (PLUi HM) avec le lancement officiel de l'enquête publique.

L'enquête publique, ouverte du 2 juin au 18 juillet 2025, constitue une opportunité pour chaque citoyen, association ou acteur économique, de consulter le dossier du PLUi HM de Thonon Agglomération, de comprendre ses enjeux et de formuler des observations ou propositions.

Les contributions peuvent être faites sur le registre disponible en mairie aux horaires d'ouverture habituels, en ligne via la plateforme dédiée ou encore lors des permanences du commissaire enquêteur.

Pour notre commune les permanences seront assurées :

- vendredi 6 juin, 14h-17h
- mercredi 18 juin, 14h-17h
- jeudi 10 juillet, 14h-17h

À noter : il est également possible de se rendre dans chacune des mairies de l'agglomération, que ce soit pour déposer une observation ou pour rencontrer le commissaire enquêteur.



Frelon asiatique : ensemble, agissons contre cette menace !

Une méthode simple pour différencier le frelon asiatique du frelon européen est la couleur. En effet, le frelon asiatique présente une teinte plus sombre que son homologue européen. De loin, il se manifeste principalement sous un aspect brun noir, tandis que le frelon européen est nettement plus jaune.

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, tous les départements sont concernés. En Haute-Savoie, le nombre de nids identifiés est passé de 11 en 2021 à 50 en 2022.

Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf si la colonie est dérangée, ce qui le rend alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Les pompiers n'interviennent que dans les espaces publics (rues, établissements scolaires...) et uniquement en cas de danger immédiat.

+))) Signale ton frelon :

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr

Opération tranquillité vacances

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison ou de votre appartement ? Vous pouvez demander à la Police Municipale ou à la Gendarmerie de surveiller votre domicile !



Le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV) des services de police municipale et de gendarmerie nationale vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie constatée.

+))) **Formulaire à disposition sur le site internet :**
www.veigy-foncenex.fr/app/uploads/2022/01/OTV-formulaire-VEIGY.pdf





Chasseurs de Veigy : nouvelles de printemps

Même si la saison de chasse est terminée depuis fin janvier, les chasseurs de Veigy ne sont pas inactifs. Les comptages de lièvres, la protection des cultures, l'entretien et l'aménagement des chemins, le nettoyage de la nature, ils ont de quoi s'occuper durant les beaux jours !

Lors de vos promenades sur les sentiers ruraux ou en forêt, la loi spécifie qu'il est obligatoire de garder les chiens en laisse du 15 avril au 30 juin, période durant laquelle débute la mise-bas des mammifères et la nidification des oiseaux. Cette règle s'applique également tout au long de l'année lorsque vous rencontrez d'autres usagers de la nature ou que vous vous trouvez en milieu urbain.

Depuis le début de l'année, de nombreux comportements inappropriés et infractions ont été observés, notamment des morsures sur d'autres animaux ou des personnes, causées par des chiens laissés en liberté par leurs propriétaires. De plus, les terres agricoles ne doivent pas être considérées comme des aires de jeux. Il est essentiel de comprendre que nous ne pouvons pas nous promener librement dans les champs de céréales ou les prairies et permettre aux chiens de faire leurs besoins. Les agriculteurs vous en seront reconnaissants !

En raison de ces problématiques récurrentes, des contrôles effectués par les gardes assermentés vont s'intensifier cette année. Il est important de rappeler que le non-respect de cette réglementation peut entraîner une amende d'au moins 135€ par chien.

Les membres de l'association de chasse souhaitent remercier toutes les personnes rencontrées durant la saison de chasse, que ce soit en vélo, à pied ou avec leurs animaux de compagnie tenus en laisse qui prennent le temps de saluer ou d'échanger de manière cordiale tout en respectant les règles sécuritaires mises en place. Ils adressent également un remerciement particulier à Madame Le Maire et à la municipalité qui soutiennent l'association des chasseurs depuis des années.

Rejoignez l'Union Musicale de Veigy-Foncenex !



L'Union Musicale recrute :

- Vous maîtrisez un instrument (clarinette, flûte, saxophone, trompette, trombone, percussion ou autre) et la lecture d'une partition, vous êtes disponible pour des répétitions hebdomadaires et plusieurs concerts dans l'année.
- Vous souhaitez aborder un répertoire musical varié sous une direction orchestrale rigoureuse, et tout ça dans une ambiance amicale et détendue.

Contactez au plus vite : veigy.umv@orange.fr avec vos coordonnées complètes.

Nous reprendrons contact pour échanger toutes informations complémentaires.

Collecte alimentaire de Veigy Solidarité



Depuis plus de 10 ans, l'association Veigy Solidarité en partenariat avec le supermarché B11, organise une collecte pour le Panier relais de Douvaine.

+ 680 kg
de marchandises collectées

Cette année, le dimanche 30 mars, plus de 680 kg de marchandises ont été collectées. Une dizaine de familles résidant dans notre commune bénéficient des dons distribués par les bénévoles du Panier relais de Douvaine.

Remplacement d'un conseiller municipal

Dans les communes de plus de 1000 habitants, chaque conseiller municipal démissionnaire est remplacé automatiquement par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, selon l'ordre de la liste déposée en préfecture.

Pour faire suite à la démission de Jacques Robin, membre de liste minoritaire, et aux démissions successives de Cédric Periat, Hélène Deméautis, Gilbert Mégevet, Sophie Marmoud, Grégoire De Guigné et Corinne Tellier, issus de la même liste, Daniel Favre a pris ses fonctions de conseiller municipal lors de la séance du 21 mars 2025. Le conseil municipal lui souhaite la bienvenue.



Le CS Veigy : une association qui opte pour la formation

Aujourd'hui, le club emploie deux alternants pour sa communication et l'encadrement des jeunes.

Thomas est responsable de la communication du CSV. Après avoir obtenu un diplôme en marketing sportif la saison précédente, il poursuit son apprentissage en préparant un Bachelor en Marketing Digital.

Cette année, Nawfel a intégré l'équipe pour préparer son BPJEPS en activités physiques pour tous. En plus de sa responsabilité auprès des U7, il participe aux séances des U11. Dans le cadre de sa formation, Nawfel réalise également des missions pour le service Enfance Jeunesse de la commune.

Nombre de leurs éducateurs bénévoles dans le domaine du football ont également choisi de participer à des formations proposées par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football :

- Hugo, Luca et Baptiste (formation d'arbitre)
- Joël (Formation délégué du club)
- Raphaël (CFI Gardien de But initiation)
- Lies, Sébastien et Stéphane ont obtenu leur certification U14-U19. Ils sont désormais reconnus comme éducateurs fédéraux et ont participé au CFI Senior.

Le CS Veigy tient à remercier et féliciter tous les bénévoles pour leur disponibilité et leur engagement auprès des licenciés.

+))) formations:clubsportiveigy@outlook.fr



Création d'une section "Baby Foot" pour les enfants de 4 ans

Dès la rentrée le CS Veigy proposera une nouvelle activité aux plus jeunes : le Baby-Foot. Cette activité basée sur le développement de la motricité avec ou sans ballon est destinée aux filles et garçons né en 2021 à raison d'une séance par semaine.

QUESTION
RÉPONSE

La mairie de Veigy répond à vos questions....

Quelles obligations d'entretien pour les propriétés privées ?

Que l'on soit propriétaire résidant ou locataire, chacun est tenu de respecter quelques obligations d'entretien sur et aux abords de sa propriété. Ces obligations sont de diverses natures suivant les saisons.

La taille des haies et l'élagage des arbres sont-ils obligatoires ?

Les habitants doivent entretenir les abords de leur propriété afin de s'assurer que les piétons puissent circuler sans encombre sur les trottoirs et le long des chemins piétonniers (taille des haies, élagage des arbres et arbustes, entretien des plantations et des pelouses). Cette maintenance permet également de garantir une visibilité satisfaisante pour les usagers de la route.

À quel moment effectuer ces travaux d'élagage ?

La taille des haies est possible du 1^{er} août au 14 mars. À partir de la mi-mars, pour ne pas déranger les oiseaux pendant la période de nidification, l'Office Français de la Biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres.

Y a-t-il des obligations particulières en automne ?

En cette saison, il convient également de ramasser les feuilles et de balayer le trottoir bordant les propriétés.

Thonon Agglomération vous accompagne

L'intercommunalité organise deux campagnes de broyage des végétaux à domicile au printemps et à l'automne. Les inscriptions se font en ligne sur le site de Thonon Agglomération.

+))) *Service Prévention et Gestion des Déchets*
04 50 31 25 00
dechets@thononagglo.fr



« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »

Antoine de Saint-Exupéry

INSTANTANÉ

24 - **Grand angle**

30 - **C'est voté !**

VEIGY
en actiOons



On définit comme structurant un projet ayant un impact significatif sur le développement d'une commune ou d'une intercommunalité. L'intérêt de tels projets est pluriel. Ils visent la dynamisation du territoire, l'amélioration du cadre de vie, le renforcement du lien social et ont un effet direct sur l'attractivité d'une collectivité.

Projets structurants : quels enjeux pour les communes de moins de 5000 habitants ?

En créant ou en modernisant des équipements publics, ainsi qu'en valorisant le patrimoine local, les projets structurants contribuent à revitaliser les centres-bourgs. Ils soutiennent l'économie de proximité et la vie associative. Lorsqu'il s'agit de création de crèches, d'écoles, de salles polyvalentes, mais aussi de rénovation énergétique des bâtiments communaux, ils contribuent à répondre aux besoins des habitants, à anticiper l'arrivée de nouveaux résidents et parfois à susciter l'installation de nouveaux habitants ou entreprises.

La dimension transversale de ces projets est un autre atout non négligeable car ils permettent souvent d'avoir accès à des financements publics importants et de réaliser des investissements ambitieux malgré la taille modeste des communes. C'est d'autant plus appréciable qu'il est rare que les services techniques et administratifs des petites communes disposent des compétences nécessaires pour concevoir et coordonner de tels projets en interne. Le recours à des accompagnements extérieurs est bien souvent indispensable et engendre des coûts spécifiques.

En conclusion, les réhabilitations de bâtiments communaux, la mise en accessibilité d'équipements publics, mais aussi la création de lieux de rencontre (bibliothèques, bâtiment multiusage polyvalent, etc.) sont des moteurs essentiels pour améliorer la qualité de vie, valoriser les atouts locaux et favoriser le vivre ensemble.



Catherine Bastard, maire.

Interview

Certains projets structurants sont le fait de l'intercommunalité alors que d'autres sont à l'échelle de la commune. Sur quels critères les différencie-t-on ?

Au niveau de l'intercommunalité, les projets structurants visent la mutualisation des moyens et des actions pour répondre à des enjeux de développement global du territoire. C'est par exemple le cas des travaux d'amélioration du réseau d'assainissement entrepris depuis juillet 2024 par Thonon agglomération. Au niveau communal, ils sont liés aux besoins immédiats des habitants, à l'amélioration du cadre de vie ou à l'animation de la vie locale. Dans notre commune, c'est notamment le cas du projet global de rénovation de la place de l'église.

En ce qui concerne ce projet particulier, pourquoi avoir envisagé une rénovation globale des abords, de la maison communale et de l'église ?

Le choix est intervenu dès que la commission dédiée a débuté le travail avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie (CAUE). La réhabilitation de l'ensemble de la place permettra de finaliser la rénovation du centre-bourg, de mettre en place un lieu de détente et de culture, tout en entreprenant une véritable démarche de sauvegarde du patrimoine avec la rénovation de l'église ainsi que de son retable classé monument historique.

Où en est aujourd'hui le projet ?

Après une étude patrimoniale détaillée, la CAUE nous a permis d'établir un cahier des charges pour le choix d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage (AMO). Le choix s'est porté sur le cabinet ALEP Architectes qui a une grande expérience dans le domaine. Ils ont fait des propositions pour la restauration des bâtiments et l'agrandissement de la maison communale dans le but d'accueillir une salle d'exposition et de conférence, ainsi que la médiathèque municipale. L'avant-projet définitif a été validé par la commission ad-hoc et le permis de construire sera déposé dans les prochaines semaines.



1

Des projets adaptés pour l'enfance et la jeunesse

Notre commune compte aujourd'hui plus de 4 000 habitants, nos projets en direction des jeunes Veigyens doivent accompagner au mieux cette évolution.

Jusqu'à aujourd'hui l'accueil périscolaire du mercredi et des vacances était assuré dans les locaux du restaurant scolaire. Une telle structure n'était plus adaptée au nombre toujours croissant d'enfants et aux activités organisées par les animateurs. Soucieux de correspondre aux critères de Zéro Artificialisation Nette, la municipalité a opté pour la création d'une extension de l'Espace ABC au-dessus du restaurant des maternelles. Ainsi, 160 m² spécialement dédiés à l'accueil périscolaire seront désormais disponibles.

Dans le même esprit, afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses des parents de jeunes enfants, un projet d'extension de la Crèche municipale *Arc En Ciel* est en cours de réalisation. Il assurera un passage de 16 à 24 berceaux et la surface sera agrandie de 268 m² avec un local dédié permettant l'accueil du Relais Petite Enfance itinérant de Thonon Agglomération.

2

La halle couverte : un projet pour encourager l'économie de proximité et le tissu associatif

Pour faire face aux besoins des associations et des habitants de la commune, la commission bâtiment a proposé le remplacement du chapiteau devenu vétuste par une halle couverte de 520 m² qui pourra accueillir le marché hebdomadaire et les activités culturelles d'extérieur.

Les travaux ont commencé en janvier et, dès cet automne, la halle ainsi qu'une buvette seront accessibles. Ce nouvel espace offrira aux habitants de Veigy-Foncenex la possibilité de se retrouver pour assister à des spectacles et partager des moments festifs, contribuant ainsi à l'animation régulière du centre-bourg. Il permettra également d'accueillir un marché hebdomadaire plus important en favorisant la venue de nouveaux commerçants dans des conditions de sécurité optimales.





3

Des projets stratégiques en matière de transition énergétique

Des investissements majeurs sont engagés dans notre commune pour accélérer la transition énergétique, avec notamment un Contrat de Performance Énergétique (CPE) et l'installation d'ombrières photovoltaïques.

Le CPE, dont le chantier démarre fin 2025 pour quatre ans, garantit contractuellement un niveau d'économies d'énergie et sécurise les investissements grâce à des objectifs chiffrés et un transfert du risque à l'opérateur.

Parallèlement, des ombrières photovoltaïques seront installées dès l'automne au parking de la douane, permettant de protéger du soleil, de produire de l'électricité pour les bâtiments publics et de revendre le surplus, conformément à la réglementation qui impose désormais ce type d'équipement sur les parkings de plus de 1 500 m².

4

Vivre à Veigy-Foncenex : un projet de logements sociaux respectueux des normes environnementales

Un projet de logements sociaux va voir le jour à Veigy-Foncenex, dans le secteur de Très-l'Église, sous l'égide de Léman Habitat, le bailleur social historique de Thonon Agglomération. Ce programme, développé sur un terrain mis à disposition par la municipalité via un bail emphytéotique, vise à proposer des logements adaptés aux familles, aux personnes âgées ainsi qu'aux jeunes, dans une démarche inclusive.

Au total, 30 logements seront construits pour répondre aux besoins variés des habitants et favoriser le vivre-ensemble. Le concours d'architecture organisé par Léman Habitat, a permis de sélectionner trois projets parmi 26 candidatures. C'est l'Atelier 58bis de Thonon-les-Bains qui a été retenu. Le projet se distingue par la qualité de ses prestations, la générosité des espaces verts et la présence d'espaces extérieurs partagés. Chaque appartement bénéficiera d'une double orientation, garantissant confort et luminosité.



“ Au niveau communal, les projets structurants sont liés aux besoins immédiats des habitants, à l'amélioration du cadre de vie ou à l'animation de la vie locale. ”



5

Une maison de santé et une micro-crèche en construction

La pénurie de médecins généralistes, qui s'aggrave à l'échelle nationale, touche également notre région. Ce manque de praticiens s'explique notamment par une formation insuffisante de nouveaux médecins et par l'évolution du modèle de santé. À l'instar d'autres communes de Thonon Agglomération, la municipalité a étudié plusieurs pistes pour renforcer l'offre de soins.

Dès 2021, anticipant à la fois les besoins des jeunes parents et les départs à la retraite de plusieurs médecins locaux, le conseil municipal a choisi de confier la réalisation d'un nouveau pôle santé à Santéalp, un promoteur spécialisé. Ce dernier a acquis un terrain communal et, à la demande de la municipalité, il a été décidé que le paiement se ferait en datation. Ainsi, 200 m² de locaux reviendront à la commune, qui pourra y installer des professionnels de santé pour compléter l'offre existante, en complément des espaces

mis en vente par le promoteur. Ce dispositif permettra de proposer des conditions attractives aux médecins souhaitant s'installer sans acquérir leurs propres locaux. Le projet s'inscrit dans une dynamique territoriale tout en offrant à la commune la flexibilité nécessaire pour adapter ses choix en fonction des besoins locaux. Il vise également à proposer un modèle distinct de ceux choisis par les communes voisines, afin d'attirer des praticiens aux profils variés.

Budget 2025

Dans un contexte politique et économique inédit, le budget 2025 prévoit des crédits significatifs pour l'investissement, que ce soit dans le cadre de la finalisation des projets commencés en 2024, ou pour de nouveaux projets en faveur des habitants comme l'extension de la crèche municipale, la construction d'ombrières au niveau des parkings de la douane ou encore des travaux de voirie conséquents.

Le budget s'élève à 14,229 millions d'euros et prévoit une maîtrise des dépenses de fonctionnement ainsi que des taux d'imposition inchangés.



Dépenses réelles
10 486 729 €

Fonctionnement + Investissement



Dépenses de personnel
 Fonctionnement : 3 334 384 €
TOTAL : 3 334 384 €

Remboursement emprunts
 Fonctionnement : 37 374 €
 Investissement : 299 295 €
TOTAL : 336 669 €

Éducation & restauration scolaire
 Fonctionnement : 225 294 €
 Investissement : 65 391 €
TOTAL : 290 685 €

Enfance – jeunesse
 crèche, périscolaire, centre de loisirs, espace jeunes
 Fonctionnement : 107 976 €
 Investissement : 422 300 €
TOTAL : 530 276 €

Vie associative et CCAS
 Fonctionnement : 236 149 €
TOTAL : 236 149 €

Vie culturelle, sportive et loisirs
 Fonctionnement : 64 610 €
 Investissement : 176 243 €
TOTAL : 240 853 €

Réseaux (eau, électricité) & éclairage public
 Fonctionnement : 442 000 €
 Investissement : 47 055 €
TOTAL : 489 055 €

Voirie et PAV
 Fonctionnement : 130 650 €
 Investissement : 956 000 €
TOTAL : 1 086 650 €

Bâtiments
 Fonctionnement : 301 150 €
 Investissement : 1 704 000 €
TOTAL : 2 005 150 €

Espaces verts
 Fonctionnement : 72 500 €
 Investissement : 82 000 €
TOTAL : 154 500 €

Tranquillité
 police municipale
 vidéoprotection & sécurisation des espaces publics
 Fonctionnement : 10 000 €
 Investissement : 183 000 €
TOTAL : 193 000 €

Contribution Thonon Agglomération
 Fonctionnement : 67 000 €
 Investissement : 54 119 €
TOTAL : 121 119 €

Urbanisme, action foncière, prélèvement SRU
 Fonctionnement : 76 000 €
 Investissement : 415 015 €
TOTAL : 491 015 €

Événementiel & Communication
 Fonctionnement : 57 940 €
 Investissement : 14 560 €
TOTAL : 72 500 €

Budget participatif & CMJ
 Fonctionnement : 3 000 €
 Investissement : 60 000 €
TOTAL : 63 000 €

Autres dépenses courantes
 Fonctionnement : 608 876 €
 Investissement : 232 848 €
TOTAL : 841 724 €

Ce qu'il faut retenir

Le budget primitif 2025 de la commune reprend notamment les priorités définies par la municipalité et les déploie dans des actions concrètes :

Accompagnement de la jeunesse

Il s'agira tout d'abord de l'achèvement de l'aménagement de l'espace jeunes et de l'extension du bâtiment accueillant les services périscolaires. D'autre part, les travaux de l'extension de la crèche municipale débuteront en 2025. Enfin, un renouvellement du matériel informatique des écoles sera initié.

Activités et attractivité de la commune

Les travaux de construction d'une halle couverte s'achèveront en 2025. Il est également prévu d'installer des ombrières munies de panneaux photovoltaïques au niveau des parkings de la douane. Enfin, de multiples investissements de conservation du patrimoine seront menés, notamment les études concernant les travaux de la restauration de l'église Saint Georges ainsi que la réhabilitation de la Maison commune qui se poursuivront en 2025. Les travaux débuteront en fin d'année.

Entretien et amélioration du cadre de vie et de l'espace public

La réfection des axes de circulation se poursuivra en 2025 par des travaux d'aménagement, notamment au niveau de l'impasse Verdaine, la place de la Fruitière ou encore le pont Golettes/Crevy.

Un renforcement du dispositif de vidéoprotection est également prévu ainsi que l'installation de bornes escamotables à différents points de la commune afin d'assurer la sécurité publique.

Enfin, l'aménagement du bois de Crevy va se poursuivre en 2025.

AU CONSEIL MUNICIPAL

C'EST VOTÉ !



Visite du Traiteur des Gourmets par le CMJ

Le 9 avril, le conseil municipal des jeunes, accompagné de Mme Rorteau (responsable du restaurant scolaire) Mme Chamayou (maire adjointe), Mme Pignier et Mme Suaton (conseillères municipales), a visité le Traiteur des Gourmets qui fournit les repas du restaurant scolaire.

Cette visite a permis aux jeunes conseillers de comprendre le fonctionnement de cette entreprise de sept employés qui préparent près de 800 plats chaque jour pour 7 communes différentes. Ils ont découvert les étapes de préparation des repas, ainsi que l'importance de la qualité (20% de produits bio) et de la provenance des ingrédients utilisés (50% de produits

locaux). Ils ont également pu échanger avec le personnel sur les enjeux liés à l'alimentation saine et durable. Cette expérience a enrichi leur connaissance des services de restauration municipale et renforcé leur engagement en faveur d'une cantine de qualité pour tous les élèves.

Des changements au sein du bureau municipal

À la suite de la démission de Laurent Démolis de son poste d'adjoint au maire pour raisons professionnelles, le conseil municipal s'est réuni le 25 avril dernier afin de procéder à son remplacement, conformément à l'article L.2122-14 du Code général des collectivités territoriales.

Dominique Petitjean, jusqu'alors conseiller municipal délégué, a été élu adjoint à l'issue du scrutin. Il intègre désormais le bureau municipal et poursuivra les dossiers en cours.

Le conseil municipal adresse ses remerciements à Laurent Démolis pour son engagement et souhaite pleine réussite à Dominique Petitjean dans ses nouvelles fonctions.



Subventions aux associations

Dans son budget 2025, le conseil municipal a réaffirmé sa volonté d'accompagnement des associations locales, tant sur le plan financier que matériel.

“ Un engagement réitéré pour soutenir les projets, développer les activités et assurer leur pérennité. ”

Pour certaines associations, des mises à disposition de locaux viennent compléter les aides et font l'objet de conventions avec la municipalité.

Par ailleurs, la convention d'objectifs qui lie l'École de Musique à la commune depuis 2022 a été renouvelée pour trois ans.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Retrouvez tous les procès-verbaux des conseils municipaux sur : veigy-foncenex.fr

Dates des prochains conseils :

- vendredi 23 mai
- vendredi 27 juin
- vendredi 29 août



Le «Moulin à Canard», témoin privilégié de l'Histoire et de la vie quotidienne de la commune.

ça, C'est VEIGY !

.....
INSTANTANÉ
.....

36 - **5 choses à savoir**

38 - **Portrait**

40 - **On sort !**



Lors de promenades au bord de l'Hermance, il est fréquent de remarquer la présence de castors et leurs constructions caractéristiques. Loin d'être une menace, ces animaux sont bénéfiques pour la biodiversité et aident à gérer les problèmes liés à l'eau comme la sécheresse, les inondations et la pollution.



3

Protecteur des cours d'eau

Les retenues et les barrages des castors réduisent également l'érosion des sols et retiennent les sédiments, lesquels absorbent et filtrent les polluants tels que les métaux lourds, les pesticides et les engrais. La qualité de l'eau en aval s'en trouve donc améliorée.

1 Bâtisseur de barrages

C'est bien connu, les castors construisent des barrages. Ce que l'on sait moins, c'est que ceux-ci permettent la formation de milieux humides avec de petites retenues d'eau qui constituent un habitat pour d'autres espèces, y compris les poissons, les mammifères, les oiseaux, les amphibiens et les insectes.



2 Facilitateur du renouvellement de la végétation

L'activité du castor peut aussi accroître la diversité des végétaux. En effet, à mesure que certains arbustes disparaissent et que la terre est inondée, d'autres espèces végétales émergent. Ces végétaux fournissent alors de la nourriture et un abri à de nouvelles espèces.



5

... et à réduire les risques d'inondations

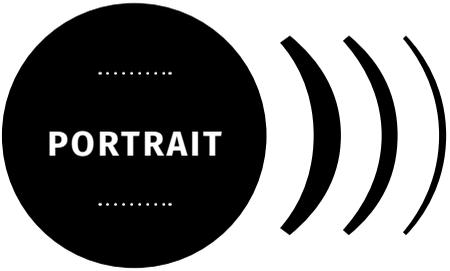
Un aspect moins connu et peu intuitif est que les castors contribuent à réduire les risques d'inondation à l'échelle d'un bassin versant : en construisant des barrages, ils ralentissent l'écoulement de l'eau, ce qui permet d'atténuer et de retarder les pics de crue en aval.

4 Il aide à atténuer les effets de la sécheresse...

Les activités des castors sont aussi très utiles aux bassins hydrographiques qui sont souvent décrits comme de grandes éponges qui retiennent une importante quantité d'eau et la libèrent lentement en aval. Les barrages contribuent donc à atténuer les effets de la sécheresse en retenant l'eau qui est stockée en surface puis absorbée sous la surface du sol. Ceci permet de maintenir le débit des cours d'eau pendant les périodes de sécheresse et de rendre les écosystèmes moins vulnérables pendant les périodes sèches.



5 CHOSES À SAVOIR SUR... le castor, incomparable allié de la biodiversité



Léa Cottin, passionnée de sports canins et vice-championne de France de ski-joëring

Après avoir pratiqué la compétition en ski alpin, Léa s'est tournée vers le ski de fond. A 15 ans, elle a débuté le ski-joëring, une discipline de ski de fond tracté par un chien. En 2017, son parcours l'a menée jusqu'aux Championnats d'Europe où elle a décroché une deuxième place en cani-VTT. En février 2025, elle est sacrée vice-championne de France de ski-joëring avec sa chienne Szöscke, lors d'une épreuve de 7 km organisée à Font-Romeu dans les Pyrénées.

Parmi les cinq chiens de Léa, tous issus de refuges ou d'associations, Szöscke, occupe une place particulière. C'est un eurohound, croisement de lévrier et de chien de chasse. Malgré un gabarit plus léger que la moyenne des chiens d'attelage (19 kg contre 30 kg habituellement), elle fait preuve d'une détermination exemplaire, portée par un mental d'acier. En 2022, à seulement sept mois, Szöscke a survécu à une chute de 50 m dans un ravin, en ressortant avec de multiples fractures. Son rétablissement complet a nécessité des mois de rééducation et c'est ainsi que Léa a rencontré Artem, son compagnon, alors vétérinaire spécialisé en kinésithérapie dans notre commune.

Pour Léa, l'essentiel est le plaisir partagé en famille (Artem est également compétiteur en cani-VTT) et avec ses chiens. Elle entraîne généralement un ou deux chiens à la fois, toujours dans le respect de leurs envies et de leurs aptitudes. Certains de ses chiens préfèrent accompagner plutôt que courir en tête ; Léa refuse de les forcer, privilégiant le plaisir et la motivation de chacun.

L'année sportive suit le rythme des saisons : entraînements en VTT de septembre à décembre, ski de décembre à février, puis retour au VTT. L'été, l'entraînement consiste surtout à faire nager les chiens dans le lac et à les emmener en balade. Léa est aujourd'hui la maman d'Anton, un petit garçon de 18 mois. Elle concilie sa vie de famille et sa passion sportive en travaillant à son compte dans le domaine de la communication. C'est aussi le choix qu'a fait son compagnon. Quant au jeune Anton, il semble beaucoup apprécier les balades avec les chiens et a même commencé à s'initier au « cani-baby » !

Après cette belle saison et ce titre de vice-championne, Léa envisage de participer aux prochains Championnats du monde avec Szöscke. Nous leur souhaitons tout le meilleur pour la suite de leurs aventures sportives !



“
Pour Léa,
c'est le mental
qui compte.
Le chien court par plaisir
et pour faire plaisir à son
binôme humain.
”

LES IMMANQUABLES À VEIGY ET ALENTOURS



tous les mercredis

La cabane à histoires de l'association Lire et faire lire

ENFANCE & PETITE ENFANCE

Médiathèque, 11h pour les 3-6 ans

Depuis quelques mois, la cabane à histoires de la médiathèque de Veigy-Foncenex s'anime chaque mercredi matin autour d'Odile, lectrice bénévole de l'association Lire et faire Lire. Et les 3-6 ans en redemandent !

Ce nouveau partenariat met en lumière le travail de l'association. Des bénévoles de plus de 50 ans convaincus de l'importance de la lecture à voix haute à destination des enfants. Des séances de lecture préparées en concertation avec l'équipe de la médiathèque au cours desquelles ils font partager le goût de la lecture et renforcent la solidarité intergénérationnelle.

La médiathèque propose également des temps de lecture pour les 0-3 ans dans le cadre de son partenariat avec le Relais Petite Enfance. Plus d'infos auprès de la médiathèque !

Gratuit et sans inscription

02.

Vendredi 6 juin

DAFNÉ KRITHARAS

CONCERT

Le Damier, 20h30

Issue d'une double culture, elle chante l'exil, l'amour et la joie des chants grecs d'antan. Dafné Kritharas enveloppe de sa voix fascinante, contes et légendes de l'Empire ottoman. Un peu sorcière, un peu magicienne, un peu déesse.

Accompagnée de jazz et de riches sonorités portées par des instrumentistes aux influences multiples, la voix de Dafné, à la fois pure et déchirante, donne à son interprétation une puissance émotionnelle traduisant le blues de l'exil.

Durée: 1h30

En partenariat avec la Maison des Arts et du Léman



Vendredi 13 juin

LES VAMS et l'ensemble CHŒUR À CŒUR

CONCERT

Médiathèque, 20h

Les quatre amies du quatuor à cordes vocales VAMS sont de retour pour un concert estival de chansons françaises et d'ailleurs. Des medleys inédits viendront rythmer la soirée.

Pour la première partie, elles ont invité l'ensemble vocal CHŒUR À CŒUR de Massongy dirigé par Audrey Vitton. Leur répertoire est un voyage autour du monde avec des chants sacrés et traditionnels mais aussi des chants actuels revisités.

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue du concert.

04.

dimanche 15 juin

Initiation golf

DÉCOUVERTE

Golf de Veigy - 825 route des Plantets, 10h-17h

L'Association Golfique du Léman vous invite à une journée découverte !

Une initiation au golf sera organisée sur réservation de 10h30 à 12h00. Des jeux concours et une tombola seront également proposés. Un verre de l'amitié vous sera offert. Venez nombreux pour découvrir le plaisir du golf dans une ambiance chaleureuse et amicale.



MAIS AUSSI...

sam. 14 et dim. 15 juin

Tournoi de foot

ÉVÈNEMENT SPORTIF

stade de foot

Le CSV organise son traditionnel tournoi Jean-Marie Lejeune (catégorie U11 et U13) le week-end du 14 et 15 juin. Venez profiter de la buvette et des grillades.

dimanche 22 juin

Skaz-KA

SPECTACLE

Le Damier

15h30-18h00

Spectacle de fin d'année de l'association Skaz-KA en deux parties avec buffet artisanal.

Enfants: entrée libre

Parents: 10 euros

samedi 28 juin

Fête de l'école

APEV

Cour de l'école de Veigy-Foncenex

Animations pour les familles et enfants de tous âges, jeux.

Restauration et buvette sur place

Plus d'informations sur www.apeveigy.fr, [facebook](#) et [instagram](#).



Samedi 21 juin

Fête de la Musique

ÉVÈNEMENT

Parking chemin des Pommiers, dès 19h

L'édition 2025 de la fête de la musique sera haute en couleurs ! Dès 19h, le groupe de GuggenMusik, « Les Savoises'ries », se produira en déambulation puis sous le chapiteau installé exceptionnellement au chemin des pommiers.

Leur musique jubilatoire donnera le coup d'envoi de cette soirée musicale et festive.

Petite restauration sur place.

Entrée libre.

06.

Date à confirmer

CONCERT D'ÉTÉ SURPRISE

CONCERT

Un concert surprise aura lieu durant l'été... Surveillez les panneaux d'affichage !

Date et lieu à confirmer



Fête du 14 juillet

FÊTE NATIONALE

Cour de l'école primaire, dès 19h

La cérémonie du 14 juillet, orchestrée par l'Union Musicale de Veigy-Foncenex, aura lieu dans la cour de l'école primaire. La soirée débutera par un concert à 19h, puis se poursuivra par des festivités autour d'un repas ou d'un verre, avant de se terminer par une soirée dansante.

MAIS AUSSI...

Samedi 5 juillet

Journée découverte du patrimoine haut-savoyard

MÉMOIRE & PATRIMOINE

Visites du château de Menthon Saint Bernard, de l'église Saint-Nicolas La Chapelle et l'église de Cordon, deux joyaux de l'art baroque savoyard du XVIII^e siècle

Pour toute information contact.mpuf@gmail.com

du 6 au 13 juillet

Stage d'été en pleine nature

SHINTAIDO LÉMAN

La Bréole (Alpes-de-Haute-Provence)

Mouvement, méditation, soin du corps

Info: 06 52 64 32 85 (Raphaël Weill)



09. Forum des associations

Samedi 6 septembre

VIE ASSOCIATIVE

Le Damier de 9h à 13h

Cet événement est une opportunité pour découvrir les associations locales qui dynamisent et enrichissent notre commune. Notez la date dans votre agenda et venez en grand nombre pour soutenir la diversité des initiatives locales. Les associations sont impatientes de vous accueillir pour partager un moment convivial et enrichissant.

Entrée libre

Coup de ♥ à la médiathèque

Coup de cœur de Delphine : *La Politique du Loup* de Diane Lespinard

« Comment faire vivre ensemble les deux plus grands prédateurs de notre planète, le loup et l'homme, l'homme et le loup ? »

Cette phrase résume bien le dilemme exposé dans cet ouvrage sélectionné pour le Prix Littéraire Environnement. De l'hémicycle aux discussions cachées des lobbies, en passant par les champs et la table des bergers, l'autrice croise avec neutralité, les croyances, les données scientifiques et les émotions des protagonistes... Un tableau qui dépeint avec force toute la complexité du sujet.

Prix Littérature Environnement : à découvrir en médiathèque jusqu'en septembre. Remise des Prix au Palais Lumière à Evian-les-Bains, les 29 et 30 novembre 2025.

10.

13 & 14 septembre

Fête des véhicules militaires

AMV 74

Route du Pont de Crevy

Réservez votre week-end !
Cet événement est l'occasion de célébrer les 20 ans de l'AVM et la 19^e fête des véhicules militaires à Veigy-Foncenex !

Comme à l'accoutumée, ils vous préparent de belles surprises, y compris un véhicule blindé !

Cet événement, qui se veut convivial et familial, a pour objectif de faire découvrir au public du matériel militaire historique, tels que des véhicules, l'ensemble du campement, des uniformes et équipements du soldat.



11.

Dimanche 21 septembre

Vide-grenier

CONVIVIALITÉ

Au centre du village, de 9h-17h

Que vous soyez à la recherche de bonnes affaires ou d'objets uniques, le vide grenier de l'association *Vie à Veigy* est l'occasion rêvée pour dénicher des trésors parmi une grande variété d'articles.

Organisé par l'association *Vie à Veigy*



12.

Samedi 27 septembre

Zone de Gratuité

CITOYENNETÉ

Parking des Pommiers
Pour déposer : 8h-15h — Pour prendre : 9h-16h

Organisée par l'association *Veigy Demain*, la zone de gratuité n'est ni un troc ni un vide grenier, c'est un espace de partage où chacun peut donner ou récupérer ce qu'il souhaite sans contrepartie.

Une manifestation qui allie solidarité et réduction des déchets en donnant une seconde vie aux objets.





Conseillers élus minoritaire RÉUNIR POUR AGIR AUTREMENT

Chers Veigyziens, chères Veigyziennes,

Nous avons pris plaisir à vous rencontrer lors de notre réunion publique du 12 mars. Vous étiez nombreux et, parmi vous, une représentante de la majorité a ainsi pu expérimenter la démocratie participative et l'échange direct avec les habitants. Parmi les sujets qui vous préoccupent, la question si fondamentale de la santé est souvent revenue.

La construction de la maison de santé avance et nous souhaitons apporter un éclairage sur la situation de la couverture médicale dans notre commune. Avec le départ annoncé de nos 2 médecins généralistes à l'automne (la 3^e n'acceptant déjà plus de patients), notre village sera un désert médical accompli si la situation ne change pas d'ici là. Vous êtes déjà nombreux à ce jour à ne pas avoir de médecin traitant.

À l'heure où nous écrivons cette tribune, et à quelques mois de l'ouverture, aucun médecin généraliste n'a acheté de local dans la maison de santé ou pris un bail pour les locaux appartenant à la commune. Seuls des médecins spécialistes se sont positionnés.

La minorité a œuvré pendant 5 ans pour anticiper cette situation, absente du programme de la majorité. Nous avons inscrit, dans le nôtre, le souci de « combattre le désert médical en favorisant l'implantation d'un centre de santé pluridisciplinaire ».

Dès octobre 2021, nous avons fait mettre à l'ordre du jour du conseil municipal ce problème. Madame le maire s'est autosaisie de la question mais a refusé notre proposition de créer une commission pour la traiter, monopolisant la gestion de ce problème. Suite à nos demandes, la mairie a finalement compris l'importance d'être propriétaire d'une partie des locaux (200m²) afin de garder un contrôle dans le choix de ses futurs locataires.

À ce jour, le promoteur Santé Alp est seul à s'occuper de la recherche de médecins généralistes. En réponse à nos questions au conseil municipal d'avril, Madame le maire a indiqué qu'aucun cahier des charges ne liait Santé Alp à la commune. Aucun plan B pour cette recherche à ce jour... Seule la téléconsultation se profile à l'horizon... Un sparadrap tout au mieux ! Notre proposition alternative à la maison de santé a toujours été le modèle des centres de santé, qui se différencient par des médecins salariés, répondant aux attentes de la nouvelle génération de médecins. La profession se féminise (60% de femmes à la sortie des facultés) et le temps partiel est devenu une « donnée-clef », aussi bien pour les jeunes que pour les médecins en fin de carrière. Seuls 12% des nouveaux médecins s'installent en libéral.

Bien sûr, nous espérons toujours que des candidats seront trouvés par le promoteur et nous nous en réjouissons si tel est le cas. Mais, en attendant, il devient urgent d'étudier notre proposition de centre de santé !

Vous êtes également nombreux à nous interroger sur les prochaines élections municipales. N'hésitez pas à nous contacter ! Vous pouvez aussi nous retrouver sur les réseaux et sur notre site internet (www.reunirpouragirautrement.fr).

Nous restons engagés dans notre culture d'une démocratie participative citoyenne.

Bel été à toutes et à tous !

Élus de la majorité VIVRE VEIGY-FONCENEX

Chères Veigyziennes, Chers Veigyziens,

Nous vous souhaitons un bel été, de beaux projets et de belles vacances.

Les élus de la majorité.

Infos pratiques



Mairie de Veigy-Foncenex

26 Rte du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
04 50 94 90 11
mairie@veigy-foncenex.fr
www.veigy-foncenex.fr

Ouverture de la mairie au public

Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
Samedi : 8h30-12h (accueil)

Ouverture Urbanisme au public

du lundi au vendredi : 14h-17h
le matin uniquement sur rendez-vous
04 50 94 90 11
urbanisme@veigy-foncenex.fr

Permanences du CCAS

du lundi au vendredi : 14h-17h
sur RDV mardi et mercredi : 14h-17h
04 50 94 90 11
ccas@veigy-foncenex.fr

Médiathèque municipale

170 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
04 50 94 15 82
mediatheque@veigy-foncenex.fr

Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h / 15h-18h
Jeudi : 15h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-12h

Horaires d'été de la médiathèque

du 1^{er} juillet au 30 août :

Mardi, mercredi, jeudi :
10h-12h / 15h-18h
Samedi : 10h-12h

Associations

L'annuaire des associations est consultable sur www.veigy-foncenex.fr/association

ÉTAT CIVIL



Naissances

Aëlia Gallay
Mathilde Rocher
Serena Afanda



Pacs

Loïc Bisson et Laura Ribeiro
Frédéric Seurin et Gaëlle Allaeys



Décès

Jeannine Mermaz-Rollet née Marillet
Joseph Favre
Madeleine Reynaud née Cadoux
Ginette Béguin née Mongeanel
Antoine Viillard
Jean-Claude Bassi
Nicole Ferraro née Geydet
Monique Rosier née Loeb
Antoinette Barrio née Garcia
Henric Popkowski Leszczyc
Gisèle Dombre née Lucas
Bernard Didenot
Delia Bocquillon née Giachini
Claude, Pierrette Royer épouse Jouvenel

Retrouvez plus d'actualités sur :

Facebook : www.facebook.com/veigyfoncenex/
Instagram : www.instagram.com/mairieveigyfoncenex/
Youtube : www.youtube.com/@mairiedeveigy-foncenex8273/videos

Écho numéro 215 - septembre 2025

informations adressées à
communications@veigy-foncenex.fr

Date limite : samedi 19 juillet 2025
Distribution : semaine 39

Chemins de
traverse

maison
des Arts
BLÉMAN

THONON-EVIAN-PUBLIER

Scène conventionnée
d'intérêt national
Art en Territoire



MUSIQUES DU MONDE

Dafné Kritharas Quintet

Dafné Kritharas : texte, chant / **Paul Barreyre** : guitare, bouzouki, chant / **Pierre-Antoine Despatures** : contrebasse / **Camille El Bacha** : piano / **Milân Tabak** : batterie

Vendredi 6 juin | 20h30
VEIGY-FONCENEX | Le Damier

04 50 71 39 47
mal-thonon.org

haute
savoie
le Département

THONON
agglomération

VEIGY-FONCENEX
PORTE DE FRANCE